

Journée nationale de la Formation Continue

**La Loi fédérale sur la formation continue est
reportée à des temps ultérieurs : Que faire ?
Il est grand temps d'agir !**

Berne, 28 avril 2009, 15:30 – 18:45

Journée nationale de la formation continue

Où nous mène la politique ?

Un échange entre parlementaires et milieux de la formation continue

Le but de la journée est de formuler une prise de position suite au blocage du Rapport sur la formation continue par le Conseil Fédéral.

Quelles sont les options politiques possibles? Quelle stratégie construire ?

Les milieux de la formation continue et de nombreux parlementaires - tous partis confondus - ont été cruellement déçus par la décision du Conseil Fédéral qui, le 25 mars dernier, a décidé de temporiser. Pour des raisons peu claires, le Rapport sur la formation continue ne sera pas rendu public, et la proposition de constituer une commission d'experts pour continuer le travail, formulée par la Conseillère Fédérale Doris Leuthard, restera sans suite.

Mme Ursula Renold, Directrice de l'OFFT, ne pourra donc pas, comme initialement prévu, venir présenter le Rapport à la journée nationale de la formation continue.

Il est grand temps d'agir ! La FSEA organise une discussion entre parlementaires et milieux de la formation continue. Seront présents les présidents des Commissions pour la Science, l'Education et la Culture (CSEC) des Conseils National et des Etats, ainsi que des représentant(e)s des partis gouvernementaux et des organisations patronales et syndicales.

- Comment le nouvel article constitutionnel (64a) va-t-il prendre corps ?
- Comment la politique fédérale va-t-elle évoluer ?
- Comment traiter, en terme législatif, la question de l'accès à la formation des personnes faiblement qualifiées, le développement de la qualité, les articulations internationales, le système de financement de la formation continue ?

La discussion du 28 avril entre les parlementaires, les partenaires sociaux, les institutions de formation continue et les organisations faïtières est plus que jamais indispensable !

Il est grand temps d'agir : rejoignez-nous !

Programme

15:30 Accueil par Rudolf Strahm, Président FSEA

15:40 Exposé introductif par les présidents des commissions Science, Education et Culture

« Quelle suite donner à la position du Conseil fédéral relativement à la loi fédérale sur la formation continue ? »

Josiane Aubert, Conseillère nationale et Présidente de la CSEC (Conseil national)

Hermann Bürgi, Conseiller aux Etats et Président de la CSEC (Conseil des Etats)

16:10 Débat

Modération : Rudolf Strahm, Président FSEA

Partis gouvernementaux :

Brigitte Häberli-Koller, Conseillère nationale - PDC

Roger Nordmann, Conseiller national - PS

Ruedi Noser, Conseiller national - PLR

Theophil Pfister, Conseiller national - UDC

CDIP :

Robert Galliker, responsable du domaine Formation professionnelle

Organisations patronales et syndicales :

Christine Davatz, Directrice adjointe, Union Suisse des Arts et Métiers

Peter Sigerist, Secrétaire général, Union Syndicale Suisse

Bruno Weber, Travail.Suisse

Jürg Zellweger, Directeur, Union Patronale Suisse

Organisations de formation continue :

Didier Juillerat, Directeur CIP, Président de la Commission Romande FSEA

Jakob Limacher, Directeur Kalaidos Bildungsgruppe SA

Fabien Loi Zedda, Président de l'Association des Universités Populaires Suisses

André Schläfli, Directeur FSEA

17:50 Impressions d'un observateur

18:00 Fin de la journée

Apéritif offert par la FSEA

De quoi s'agit-il ?

Mai 2006 : le peuple accepte le **nouvel article constitutionnel sur la formation** (Cst. art. 64a). Dès lors, la Confédération a la responsabilité et les compétences pour régler la formation continue de manière globale. Les premiers jalons pour une nouvelle orientation de la politique de la formation continue sont posés.

Depuis, tous les acteurs du domaine traitent de la question de la formation continue dans la perspective de l'élaboration **d'une loi fédérale sur la formation continue**. Leurs positions et représentations concernant cette nouvelle loi mettent à jour des points de vue contrastés.

Janvier 2008 : le **Conseil Fédéral** charge le Département de l'Economie (DFE) et le Département de l'Intérieur (DFI) d'élaborer un rapport commun sur la situation de la politique de la formation continue. La rédaction en est confiée à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Début 2009 : le **«Rapport du DFE concernant une nouvelle politique de la formation continue de la Confédération»** est mis en consultation auprès des offices concernés. Le rapport présente les bases de décision en vue de l'élaboration d'une politique de la Confédération en matière de formation continue. La constitution d'une commission d'experts chargée d'élaborer la loi est proposée. La discussion au sein du Conseil fédéral a lieu le 25 mars 2009 : à la grande déception de tous les organismes de la formation continue, d'un grand nombre de parlementaires de tous les partis, le Conseil Fédéral bloque la diffusion de ce rapport longuement attendu, et rejette la proposition de créer une commission d'experts chargée d'élaborer la loi. Les raisons d'une telle décision ne sont pas claires.

La présente journée nationale organisée par la FSEA offre la possibilité de discuter les points de convergence et de divergence, et de faire pression sur le Conseil fédéral.

Coordonnées

Date	Mardi 28 avril 2009
Horaire	15:30 – 18:00 suivi d'un apéritif jusqu'à env. 18:45
Lieu	Union postale universelle, Weltpostrasse 4, 3015 Berne Pas de place de parc disponible ! Transports publics : Berne Gare principale 5 minutes à pied jusqu'à l'arrêt « Bern Bahnhof », 14 minutes avec le tram n° 3, direction « Saali » jusqu'à l'arrêt « Weltpostverein ». (plan disponible sous www.alice.ch/aod09)
Coût	La journée est gratuite
Inscription on-line	Merci de vous inscrire en ligne : www.alice.ch/aod09
Délai d'inscription	21 avril 2009
Organisation	Fédération suisse pour la formation continue Pour tous renseignements complémentaires : FSEA, Martine Egger, tél. : 022 994 20 10 e-mail : martine.egger@alice.ch

